



Lettre d'information N°10



Où en sommes-nous en septembre 2020 avec le locataire Ogec saint-Louis et son établissement scolaire qu'il gère ?

Le dépôt de bilan de l'ogec saint-Louis, est prévu pour décembre 2020.

Deux raisons à cela :

1^{er} : l'expropriation par la ville a été suivie d'aucun effet sauf qu'elle la relancera (voir site de la SCI) si la Fondation Culture et Promotion n'achète pas le château,

2nd : De ce fait, c'est-à-dire la non acquisition du château par la Fondation Culture et Promotion, l'ogec demandera au TGI de Montargis la nomination d'un administrateur ad hoc compte tenu des informations qui suivent.

Dans son rapport moral annexé au procès-verbal de l'assemblée générale de l'ogec saint Louis, son président, dressait l'état de l'école en 2019 ainsi :

1 « dégradation de l'image de l'établissement » : ndlr : succès scolaires très faibles et un collège recevant des élèves exclus des autres établissements.

2 « détériorations de la qualité de la prise en charge éducative »

ndlr : quel professeur veut venir enseigner à de tels effectifs confidentiels qui devraient être dans un autre circuit.

3 « Angoisse des enseignants »

Le responsable de cette angoisse est le Directeur diocésain dans le choix des directeurs. Faute de postulants à la rentrée 2020 il nomme Mme Isabelle

Nguyen professeur d'histoire-géographie. De quels moyens dispose-t-elle ? Aucun.

4 « Perte de confiance des familles »

ndlr : à tout le moins ! Un gestionnaire malfrat depuis 2003, un directeur que l'on expulse il y a 5 ans pour avoir détourné des fonds, un directeur remercié à l'été 2020 pour des résultats catastrophiques... Et une catéchèse optionnelle... pardon confidentielle... moralité en berne etc... !

5 « Mauvaise presse annonçant la fermeture de l'école »

Rien d'anormal, la main invisible ou la Providence agissent puisque les gestionnaires malfrats sont toujours en poste.

2019 fermeture du lycée d'enseignement général

2021 fermeture du collège faute d'effectifs ou bien il perd le contrat d'association avec l'Etat

Idem pour l'école hôtelière, moins de 70 élèves !!!

L'ex Président de l'Udogec (M. Tourne), celui du Codiec (M. Renaud par ailleurs trésorier de l'ogec !!!) et l'évêque d'Orléans, Monseigneur Blaquart, auteurs des faux (3 M€) et du refus de régler la dette de l'ogec vis-à-vis de la SCI. Sanctionner. Tout ce « monde » sanctionné aussi par les élus du Département et de la Région qui n'accordent plus de subventions d'investissements aux établissements de l'enseignement catholique du Loiret.

*...l'apathie...sont les dernières vertus d'une société mourante »
Aristote*